

Annulée
ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO

R 453

AGENTS DE SURFACE

VOCABULAIRE

PREMIÈRE LISTE

1^{ère} ÉDITION

Novembre 1965

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 453, *Agents de surface. Vocabulaire. Première Liste*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 91, *Agents de surface*, dont le Secrétariat est assuré par l'Association Française de Normalisation (AFNOR).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1960 et aboutirent en 1962 à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En octobre 1963, ce Projet de Recommandation ISO (N° 607) fut soumis à l'enquête de tous les Comités de l'ISO. Il fut approuvé par les Comités Membres suivants :

Allemagne	Grèce	Portugal
Argentine	Hongrie	R.A.U.
Autriche	Italie	République Sud-Africaine
Canada	Japon	Roumanie
Chili	Norvège	Royaume-Uni
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	Suisse
Espagne	Pays-Bas	Tchécoslovaquie
France	Pologne	Yougoslavie

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida, en novembre 1965, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

AGENTS DE SURFACE

VOCABULAIRE PREMIÈRE LISTE

INTRODUCTION

Les définitions suivantes prennent en considération des systèmes comportant une phase liquide.

1. OBJET

La présente Recommandation ISO a pour objet de définir quelques-uns des termes généraux les plus couramment utilisés dans le domaine des agents de surface.

2. DÉFINITIONS

2.1 Agent de surface

Composé chimique qui, dissous ou dispersé dans un liquide, est préférentiellement adsorbé à une interface, ce qui détermine un ensemble de propriétés physico-chimiques ou chimiques d'intérêt pratique.

La molécule du composé comporte au moins un groupement susceptible d'assurer une affinité pour les surfaces nettement polaires, entraînant le plus souvent la solubilisation dans l'eau, et un radical ayant peu d'affinité pour l'eau.

NOTE. — Les compositions pratiquement utilisées sont en général des mélanges de tels composés.

2.2 Groupement polaire

Groupement fonctionnel dont les caractéristiques de répartition électronique tendent à assurer à la molécule un moment électrique dipolaire notable. Un tel groupement conditionne l'affinité pour les surfaces nettement polaires, pour l'eau en particulier, et le caractère hydrophile de la molécule.

2.3 Radical apolaire

Partie organique de la molécule dont les caractéristiques de répartition électronique n'entraînent pas un moment électrique dipolaire notable. Un tel radical conditionne l'affinité pour les solvants organiques de faible polarité et par suite le caractère lipophile de la molécule.